

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

Séance du 08 avril 2024.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	22
PRESENTS	18
VOTANTS	19

**DATE DE LA
CONVOCATION**

02/04/2024

OBJET

Aides exceptionnelles.

Acte reçu en préfecture le

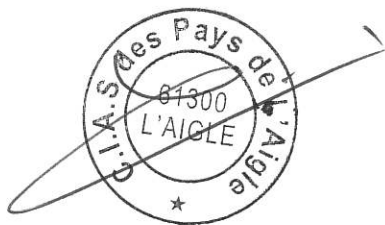
17 avril 2024

Publié en ligne le

17 avril 2024

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du deux avril, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Jean-Pierre CHEVALIER, Isabelle CLOUCHÉ, Camille DAEL, Hugo DUPONT, Paule GOUIN, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESANI, Sylvie MOLERO, Nadine PICHON, Delphine PRIEUR, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE.

Absents excusés : François CARBONELL, Christophe PAPILLON.

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT.

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée qu'une aide financière a été accordée par la Commission Restreinte, depuis le 22 février 2024, pour un montant global de 132 €, soit dix demandes au total.

DEMANDEUR	VILLE	NATURE DE L'AIDE	DEMANDE	ACCORDEE
Famille A	L'Aigle	Facture d'entretien annuel de la chaudière à gaz	132 €	ACCORD 132 €

Considérant la nécessité d'octroyer cette aide aux personnes indiquées sur le tableau ci-dessus, du fait de leur situation,

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder les aides financières selon le tableau ci-dessus.
- **DIT** que ces aides seront prélevées au budget en cours, à l'article 6562.